

madeinitaly.gov.it



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



LAB
INNOVA

Educational Programme
for the internationalization
of the Agro-Food sector



Objet : Appel à candidature au projet LAB INNOVA AGRIBUSINESS FOR TUNISIA 2025

Art. 1 Présentation du projet

ICE – Agence pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes est l'organisme gouvernemental italien chargé du soutien et de l'accompagnement des entreprises dans leur développement économique et commercial à l'exportation. Il assure aussi la promotion de l'attractivité des investissements étrangers en Italie.

L'ICE – Agence italienne pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes-Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie à Tunis, organise la première édition du programme intégré de formation managériale et de développement à l'étranger de petite et moyennes ENTREPRISES AGRICOLES TUNISIENNES.

LAB INNOVA AGRIBUSINESS FOR TUNISIA 2025

Destiné à un maximum de **15 entreprises agricoles tunisiennes** et consacré au développement managérial et technologique des entreprises agricoles, avec un potentiel de développement sur les marchés étrangers et une capacité potentielle de réaliser des projets conjoints avec leurs homologues italiens.

Le projet prévoit un total de 24 heures de formation :

Le projet prévoit les phases suivantes :

PHASE 1– LA SÉLECTION DE 15 PARTICIPANTS selon l'appel à candidature :

Les candidatures doivent répondre aux conditions prévues selon l'appel à candidature.

31 Octobre 2024 - ouverture des inscriptions,

21 Novembre 2024 - clôture des inscriptions.

PHASE 2– LA FORMATION TECHNICO-MANAGÉRIALE EN SALLE ET EN LIGNE :

La formation en présence se déroulera les jours **5,6,7 février 2025 (20 heures)**,

La formation en ligne sera réalisée à une date qui vous sera communiquée ultérieurement **au mois de mai (4 heures)**.

La session de formation en présence s'articulera en 3 journées (20 heures au total : une journée de 7 heures et deux journées de 6,5 heures) qui seront conduites par des experts de la Faculty de l'Agence ICE et des experts locaux.

La session de formation en ligne s'articulera en une demi-journée (4 heures).

PHASE 3 – STUDY TOUR EN ITALIE. La phase du study tour en Italie sera réservée à **5 sociétés tunisiennes sélectionnées parmi les 15 entreprises participantes.**

La phase de Study Tour sera organisée en collaboration avec l'Association FEDERUNACOMA -Fédération des constructeurs des machines agricoles et les organisateurs des plus importants événements sectoriels italiens et internationaux dédiés au secteur agricole (SIMEI, TUTTOFOOD, ENOLIEXPO, MACFRUT, AGRILEVANTE) à confirmer ultérieurement.

Le Study tour comprendra : une visite à la foire sélectionnée, B2B et rencontre avec les acteurs du système agricole, congrès et conférences, tout en assurant une assistance individuelle de la part des experts de la Faculty de l'Agence ICE.

Le "Study tour" s'étendra sur environ **3 journées** (5 jours incluant le départ et l'arrivée) avec un programme qui sera transmis avant la mission.

Art. 2

Structuration du cours de formation

En participant au cours, les entreprises sélectionnées pourront développer leurs connaissances et leurs compétences technico-managériales, ainsi que d'acquérir des informations sur les opportunités et les scénarios des marchés européens et internationaux.

Les modules de formation porteront en particulier sur :

- L'approfondissement des connaissances en matière de *marketing international*,
- La formation de base sur les *canaux de vente et la segmentation du marché*,
- L'upgrade du *marketing traditionnel et digital*,
- La *valorisation des produits* (storytelling, AOC et produits bio et autres certifications internationales sur la qualité du produit, le webmarketing, la production durable),
- La connaissance du *marché international et le degré de conformité avec les standard européens et internationaux*,

- Les nouveautés de la *mécanisation agricole*,
- L'innovation des *technologies agricoles*.

Les entreprises participantes **devront assurer l'assiduité de la même personne**, durant la phase de formation en salle (**à hauteur de 80 % au minimum des cours en présentiel**), et la phase de formation en ligne.

Les leçons seront données en langues anglaise et française.

Art. 3

Critère d'admission

À la date d'échéance de la première sélection, les sociétés possédants les critères suivants seront admises :

1. Sociétés opérationnelles dans les secteurs **Agricoles / Agribusiness : cultivation des olives et production huile d'olive, cultivation des vignobles et production de vin, cultivation et production biologique, production des produits AOC appellation d'origine contrôlée ;**
2. Période d'activité **minimum de 5 ans ;**
3. Déclaration sur le **Chiffre d'affaires positif ;**
4. **Site internet ou Médias** (réseaux sociaux) ;
5. **Maitrise de la langue anglaise ou française** (garantir au moins une des 2 langues étrangères) pour pouvoir répondre aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ;
6. Connaissance de la part du participant de la langue **anglaise et française, niveau B2**, à travers une déclaration sur l'honneur ;
7. Être immatriculé auprès du Registre National des Entreprises (**RNE**).

Les entreprises seront admises en fonction du secteur agricole d'activité en ordre chronologique.

Seront considérés préférentiels les points suivants :

8. Collaboration certifiée avec ONAGRI ou Institutions similaires, détenteurs de prix de concours internationaux ;
9. Certifications (BIO, AOC, ISO, HACCP).

Les entreprises possédants tous les critères susmentionnés seront admises en ordre chronologique:

En cas de demandes qui arriveront simultanément seront évalués les points 8 et 9 pour déterminer le candidat admis.

L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires (du présent article) au dépôt de la candidature ou leurs inexistences, après vérification de la part de l'ICE AGENCE, entraînera l'exclusion de la société du classement final.

Art. 4

Demande de participation

La candidature au projet Lab Innova AGRIBUSINESS For Tunisia 2025 – en tant que PME participante – devra être présentée en **utilisant exclusivement la fiche d'adhésion en ligne**, en allant sur le lien <https://bit.ly/2PXSidu> et en suivant les indications mentionnées dans ce lien.

Ne seront pas acceptées d'autres formes de présentation ou d'envoi de la demande.

Une fois la fiche d'adhésion remplie, les candidats recevront un courriel systématique de **confirmation** avec un récapitulatif de la demande d'inscription (**document en format pdf**).

La candidature devra être complétée et finalisée **au plus tard le 21 Novembre 2024** en attachant en pièces jointes les documents suivants EN FORMAT PDF :

- **Certificat d'affiliation au Registre RNE de la société participante (envoyé en pièce jointe),**
- **CV du participant délégué par la société,**
- **Déclaration relative aux critères d'éligibilité signé (All. 1) ;**
- **Une copie d'un document d'identité (passeport) du participant en cours de validité et une copie d'un document d'identité du représentant légal de la société candidate.**

L'ICE-Agence peut procéder à tout moment à la vérification de l'éligibilité de l'entreprise selon les conditions d'admission, même après l'éventuelle admission.

Art. 5

Sélection

La liste des PME sélectionnées sera publiée dans la page officielle de l'ICE-Agence-Section Commerciale de l'Ambassade d'Italie à Tunis à et vous sera communiquée par mail

Art. 6

Soutien financier et suivi

Les PME qui transmettront leur demande de candidature devront s'engager à fréquenter la totalité du cycle de formation susmentionné. **(NB: pour le Study Tour en Italie voir: appel à candidature -Art.1 Phase 3 et Form "DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROJET LAB INNOVA AGRICULTURE FOR TUNISIA 2025"- section numéro 6)**

Le projet comprendra tous les frais de formation en salle et d'assistance personnalisée spécifiés dans les phases 2 et 3. Durant la **phase en classe** sont prévues des pauses café et des repas

Durant la phase Study Tour est prévue la prise en charge des: frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement internes en Italie.

Les frais du billet d'avion en allée et retour et du visa d'entrée seront à la charge du participant(e):

En remplissant la fiche d'adhésion en ligne, nous vous prions d'indiquer :

- si vous êtes intéressé, à participer au Study Tour en Italie (Oui/ Non)
- l'éventuel engagement à soutenir les frais du billet d'avion pour l'Italie

Art. 7

Informations

Pour tout complément d'informations sur cet avis, vous pourrez vous adresser à ICE-Agence Italienne pour le Commerce Extérieur – Section pour la Promotion des Échanges de l'Ambassade d'Italie, email : tunisi@ice.it , tel : 71 893 211/276/099.

Art. 8

Traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies seront traitées et utilisées à des fins strictement liées aux dispositions prévues dans le présent avis.

Nous vous prions de prendre vision des informations relatives au GDPR (Le règlement européen sur la protection des données EU 2016/679- "GDPR" ART.13-14) contenues dans le form d'adhésion.

Tunis

Francesca Tango
Agence italienne pour le commerce extérieur
Bureau pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie
Directrice Bureau de Tunis

All.1
CRITERES D'ELIGIBILITE

- Sociétés opérationnelles dans les secteurs **Agricoles / Agribusiness : cultivation des olives et production huile d'olive, cultivation des vignobles et production de vin, cultivation et production biologique, production des produits AOC appellation d'origine contrôlée ;**
- Période d'activité minimum de 5 ans ;
- Déclaration sur le Chiffre d'affaires positif ;
- Site internet ou Médias (réseaux sociaux) ;
- Maîtrise de la langue anglaise ou française (garantir au moins une des 2 langues étrangères) pour pouvoir répondre aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ;
- Connaissance de la part du participant de la langues anglaise et française, niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur ;
- Être immatriculé auprès du Registre National des Entreprises (RNE).

Section optionnelle : je déclare

- Collaboration certifiée avec ONAGRI ou Institutions similaires, détenteurs de prix de concours internationaux oui non ;
- Certifications (BIO, AOC, ISO, HACCP) oui non ;

NB : L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires ou de leurs inexisterces peut entraîner l'exclusion de la PME.

Dans le cadre du projet LAB INNOVA FOR TUNISIA AGRIBUSINESS 2025, et prenant connaissance des sanctions en cas de déclarations mensongères ou présentation de documents falsifiés, déclare

ÊTRE EN POSSESSION DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Date

Cachet et signature du représentant légal